

Image not found or type unknown



Urgent week end de garde ?

Par **doudou97**, le **27/04/2011 à 20:59**

Bonjour,
Suite à une décision du JAF, il a été convenu que j'ai la garde de ma fille un week end sur 2 soit "1er, 3ème et 5ème week end du mois" et moitié de chaque vacances scolaires "1ère partie en année impair et 2ème en année paire".
Mon problème est le suivant :
J'ai eu ma fille du 20 au 27 avril "moitié des vacances de pâques".
Le mois de mai commence par un dimanche. Pouvez me dire si le 7 mai compte comme étant le premier week end du mois ou si c'était le 1 mai sachant que le 1er mai tombe durant la semaine de vacances de pâques de sa mère.
Cordialement.

Par **mimi493**, le **27/04/2011 à 23:42**

Si on met 1er, 3ème et 5ème WE c'est justement pour ne pas avoir ce problème.
WE du 30/04 et 1/05 : 5ème WE d'avril
WE du 7/05 et 8/05 : 1er WE de mai

Par **doudou97**, le **29/04/2011 à 15:36**

Merci beaucoup